

Le 10 novembre 2014

Monsieur Denis Lemelin  
Président  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la résolution adoptée par les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague lors de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2014, à savoir :

**14-166 :    ANNULATION DES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT  
FÉDÉRAL – APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE  
AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES  
(STTP)**

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière,



Dany Michaud

/md

p.j. : résolution 14-166

c.c. : Lisa Raitt, ministre des Transports  
Anne Minh Thu Quach, députée de Beauharnois-Salaberry  
Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

Extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague tenue à l'hôtel de ville le mercredi 5 novembre 2014.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc, Daniel Pître et Jean-François Poirier, sous la présidence de M. le maire Yves Daoust, formant quorum.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 14-166**

#### **ANNULATION DES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL – APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP)**

**ATTENDU** que Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**ATTENDU** que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU** que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU** que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Pître  
Appuyé par M. François Leduc  
Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague demande à la ministre responsable de Postes Canada d'intervenir afin que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

De transmettre copie de la présente résolution à la députée fédérale, au président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, ainsi qu'au président de la Fédération canadienne des municipalités, pour information.

#### **ADOPTÉE**

Copie certifiée conforme  
Le 10 novembre 2014



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière